

PHASE I : DIAGNOSTIC DU BASSIN VERSANT

1. Description générale du bassin versant

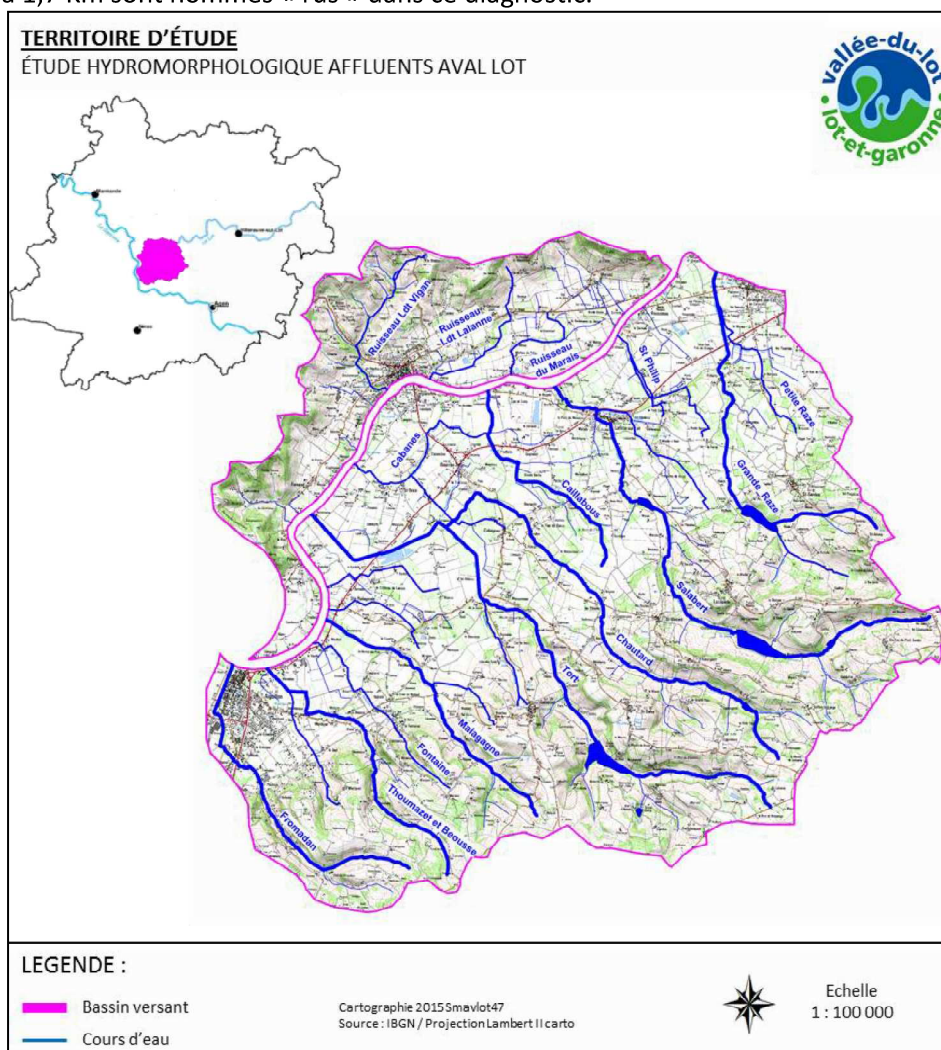
1.1 Contexte du bassin versant

1.1.1 Territoire d'étude

Le bassin versant des petits affluents du Lot aval s'étend sur 15 communes du Lot-et-Garonne : Aiguillon, Bourran, Galapian, Lagarrigue, Port Sainte Marie, Frégimont, Saint Salvy, Bazens, Prayssas, Lafitte s/Lot, Granges s/Lot, Lacépède, Saint Sardos, Nicole, Clairac).

Ce bassin versant englobe les cours d'eau rive gauche et rive droite du Lot.
Il possède une superficie d'environ 140 km² pour un linéaire de cours d'eau de près de 185 km.

Il est composé de sept cours d'eau principaux (supérieurs à 5 km) se jetant dans le Lot.
Chacun de ces cours d'eau possède un nombre relativement important d'affluents.
Ce bassin versant comporte également des ruisseaux intermittents de faible longueur qui se jettent directement dans le Lot. Ces cours d'eau, ainsi que l'ensemble des autres cours d'eau d'une longueur inférieure à 1,7 Km sont nommés « rus » dans ce diagnostic.



Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des affluents du territoire d'étude.